

Moudon, le 15 mars 2023

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 14 mars 2023
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal **No 32/23**

Demande d'un crédit de CHF 310'000.- pour des travaux de conservation et de restauration des voûtes du chœur du Temple de St-Etienne, y compris la reprise des conclusions financières du préavis 24/22

- vu le préavis de la Municipalité No 32/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre des travaux de conservation et de restauration des voûtes du chœur du Temple de St-Etienne,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 310'000.- TTC dont à déduire toute participation ou aide,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 10 ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté par 44 voix et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 14 mars 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

La Secrétaire :



Michel Lohner



Nicole Wyler

